

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01687

Numéro SIREN : 491 708 996

Nom ou dénomination : A 2 P

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 926

BILAN ACTIF - PASSIF**A2P****BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 100	1 100				
Autres immobilisations corporelles	74 137	59 143	14 994	0,80	22 973	1,09
Autres Participations	100		100	0,01		
Autres immobilisations financières	11 625		11 625	0,62	11 625	0,55
TOTAL (I)	86 961	60 243	26 718	1,42	34 598	1,64
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 435 793	73 155	1 362 638	72,59	1 622 548	77,00
Autres créances						
. Personnel	9 939		9 939	0,53	9 002	0,43
. Etat, impôts sur les bénéfices	251 132		251 132	13,38	304 192	14,44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 359		70 359	3,75	43 124	2,05
. Autres	47 446		47 446	2,53	18 888	0,90
Disponibilités	97 055		97 055	5,17	68 745	3,26
Charges constatées d'avance	11 794		11 794	0,63	6 115	0,29
TOTAL (II)	1 923 518	73 155	1 850 363	98,58	2 072 612	98,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 010 479	133 398	1 877 081	100,00	2 107 211	100,00

BS

A2P

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000 5,33	100 000 4,75
Réserve légale	10 000 0,53	10 000 0,47
Autres réserves	337 650 17,99	277 841 13,19
Résultat de l'exercice	6 652 0,35	134 809 6,40
TOTAL (I)	454 302 24,20	522 650 24,80
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour charges	1 571 0,08	1 003 0,05
TOTAL (III)	1 571 0,08	1 003 0,05
Emprunts et dettes		
. Emprunts	135 406 7,21	172 629 8,19
. Découverts, concours bancaires	34 422 1,83	70 196 3,33
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	149 0,01	149 0,01
. Associés	74 422 3,96	56 512 2,68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 690 5,84	125 564 5,96
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	194 722 10,37	192 634 9,14
. Organismes sociaux	391 787 20,87	440 626 20,91
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	353 289 18,82	356 338 16,91
. Autres impôts, taxes et assimilés	123 226 6,56	165 429 7,85
Autres dettes	4 094 0,22	3 481 0,17
TOTAL (IV)	1 421 208 75,71	1 583 558 75,15
TOTAL PASSIF (I à V)	1 877 081 100,00	2 107 211 100,00

COMPTES DE RESULTAT

A2P

COMPTES DE RESULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTES DE RESULTAT	du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises						
<i>Ventes de marchandises</i>						
Production vendue	6 718 483	100,00	6 798 740	100,00	-80 257	-1,17
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Production stockée						
Production immobilisée						
<i>Production</i>	<i>6 718 483</i>	<i>100,00</i>	<i>6 798 740</i>	<i>100,00</i>	<i>-80 257</i>	<i>-1,17</i>
Production de l'exercice	6 718 483	100,00	6 798 740	100,00	-80 257	-1,17
Achats de marchandises	-54 341	-0,80	-69 041	-1,01	14 700	21,29
Variation de stock de marchandises						
<i>Consommation de marchandises</i>	<i>-54 341</i>	<i>-0,80</i>	<i>-69 041</i>	<i>-1,01</i>	<i>14 700</i>	<i>21,29</i>
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	3 982	0,06	5 791	0,09	-1 809	-31,23
Variation de stock de matières premières						
<i>Consommation de matières premières</i>	<i>3 982</i>	<i>0,06</i>	<i>5 791</i>	<i>0,09</i>	<i>-1 809</i>	<i>-31,23</i>
Sous traitance directe						
Marge brute	6 768 841	100,75	6 861 990	100,93	-93 149	-1,35
Matières consommables	34 561	0,51	31 132	0,46	3 429	11,01
Services extérieurs	276 233	4,11	268 213	3,95	8 020	2,99
Autres Services extérieurs	508 067	7,56	454 362	6,68	53 705	11,82
<i>Total</i>	<i>818 861</i>	<i>12,19</i>	<i>753 707</i>	<i>11,09</i>	<i>65 154</i>	<i>8,64</i>
Valeur ajoutée produite	5 949 980	88,56	6 108 283	89,84	-158 303	-2,58
Subventions d'exploitation			1 244	0,02	-1 244	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	157 043	2,34	180 805	2,66	-23 762	-13,13
Salaires et traitements	4 237 436	63,07	4 347 586	63,95	-110 150	-2,52
Charges sociales	1 481 057	22,04	1 403 676	20,85	77 381	5,51
Excédent brut d'exploitation	74 444	1,11	177 461	2,61	-103 017	-58,04
Reprises / charges - transfert	40 813	0,61	22	0,00	40 791	N/S
Autres produits	502	0,01	698	0,01	-196	-28,07
Amortissements et provisions	71 245	1,06	9 489	0,14	61 756	650,82
Autres charges	35 835	0,53	31 743	0,47	4 092	12,89
<i>Total</i>	<i>-65 766</i>	<i>-0,97</i>	<i>-40 512</i>	<i>-0,59</i>	<i>-25 254</i>	<i>-62,33</i>
Résultat d'exploitation	8 679	0,13	136 949	2,01	-128 270	-93,65
Opérations en commun						
Produits financiers	1 862	0,03	2 144	0,03	-282	-13,14
Charges financières						
<i>Résultat financier</i>	<i>-1 862</i>	<i>-0,02</i>	<i>-2 144</i>	<i>-0,02</i>	<i>282</i>	<i>13,15</i>
Résultat courant avant impôts	6 816	0,10	134 805	1,98	-127 989	-94,93
Produits exceptionnels	2 421	0,04	6	0,00	2 415	N/S
Charges exceptionnelles	2 585	0,04	2	0,00	2 583	N/S
<i>Résultat exceptionnel</i>	<i>-164</i>	<i>0,00</i>	<i>3</i>	<i>0,00</i>	<i>-167</i>	<i>N/S</i>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	6 652	0,10	134 809	1,98	-128 157	-95,06

(P)

ANNEXE LEGALE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 877 080,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 652,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/05/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 248.732 E au titre de l'exercice 2018 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2017 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 86 961 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Immobilisations corporelles	76 441	674	2 979	74 137
Immobilisations financières	11 625	100		11 725
TOTAL	89 166	774	2 979	86 961

Amortissements et provisions d'actif = 60 243 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Immobilisations corporelles	53 468	6 449	774	59 143
TOTAL	54 568	6 449	774	60 243

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 100	0	1 100	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	63 392	49 628	13 764	10 ans
Mat.bureau & informatique	6 365	5 643	722	3 à 5 ans
Mobilier	4 380	3 872	508	5 à 10 ans
TOTAL	75 237	59 143	16 094	

Etat des créances = 1 838 088 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	1 826 463	1 705 681	120 782
TOTAL	1 838 088	1 705 681	132 407

Provisions pour dépréciation = 73 155 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	49 741	64 227	40 813		73 155
TOTAL	49 741	64 227	40 813		73 155

Produits à recevoir par postes du bilan = 28 880 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	18 095
Autres créances	10 785
TOTAL	28 880

Charges constatées d'avance = 11 794 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 571 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	1 003	568			1 571
TOTAL	1 003	568			1 571

CS

Etat des dettes = 1 421 208 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	169 829	71 900	97 929	
Dettes financières diverses	74 571	74 571		
Fournisseurs	109 690	109 690		
Dettes fiscales & sociales	1 063 024	1 063 024		
Autres dettes	4 094	4 094		
TOTAL	1 421 208	1 323 279	97 929	

Charges à payer par postes du bilan = 212 397 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières div.	804
Fournisseurs	44 718
Dettes fiscales & sociales	163 182
Autres dettes	3 692
TOTAL	212 397

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 6 718 483 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 718 483	100,00 %
TOTAL	6 718 483	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Employés	4
Ouvriers	156
TOTAL	161

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières		806	
Emprunts et dettes financières divers	46 600	74 185	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 697	1 696	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	113 331
TOTAL	113 331

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	543 899
TOTAL	543 899
- les participations	543 899

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		113 331	
TOTAL		113 331	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 16.139 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 57.322E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 16.275 E. Départ en retraite prévu en 2051 après 34 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 25.039E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 22.770 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 29.685E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 22.975E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 27.065E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 382
TOTAL	5 382

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 28 880 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etabli(41810100)	18 095
TOTAL	18 095

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Redevables colmar(42870002)	1 517
Redevables schiltigheim(42870006)	8 422
Etat produit a recevoir(44870000)	846
TOTAL	10 785

A2P	4 rue Ampère 67118 GEISPOLSHEIM
-----	---------------------------------

Charges constatées d'avance = 11 794 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	11 794
TOTAL	11 794

Charges à payer = 212 397 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus(45580000)	804
TOTAL	804

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000)	44 718
TOTAL	44 718

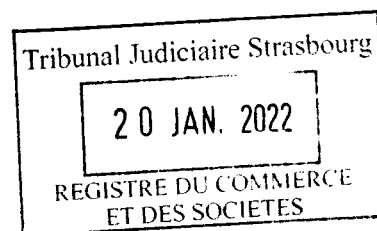
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour congés à payer(42820000)	14 264
Personnel autres charges à payer(42860000)	8 166
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	19 687
Etat charges à payer(44860000)	121 066
TOTAL	163 182

Autres dettes	Montant
Clients rrr à accorder(41980000)	3 692
TOTAL	3 692

(12)

A2P

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 4 Rue Ampère,
67118 GEISPOLSHHEIM
491 708 996 RCS STRASBOURG



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 6 652 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6 652 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	<u>54 348 euros</u>
Les sommes distribuables	
s'élevant ainsi à	61 000 euros
A titre de dividendes	61 000 euros
Soit 61 euros par action	

Le dividende pourra être mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 60 939 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

98 500 euros, soit 98,50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 98,50 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 98 401,50 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

126 670 euros, soit 126,67 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 126,67 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 126 543,33 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

75 000 euros, soit 75 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 925 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

***Certifié conforme
Le Président
Christian SCHMITT***



In Extenso

4 rue de Copenhague
67300 Schiltigheim
Tél: +33 (0)3 88 18 02 00

38 boulevard de l'Europe
67500 Haguenau
Tél: +33 (0)3 88 73 79 90

12 rue des Genêts
67110 Gundershoffen
Tél: +33 (0)3 88 72 73 12

15A rue du Général de Gaulle
67170 Brumath
Tél: +33 (0)3 88 11 25 80

Rue de Rohan
67790 Steinbourg
Tél: +33 (0)3 88 02 86 11

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère
67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A2P

Société par Actions Simplifiée

4, rue Ampère

67 118 GEISPOLSHEIM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et d'amortissement des immobilisations.

- **Clients**

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation et de dépréciation des créances clients.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

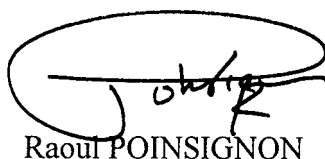
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 10 juin 2019

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO STRASBOURG-NORD



Raoul POINSIGNON

BILAN ACTIF - PASSIF

A2P

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 100	1 100				
Autres immobilisations corporelles	74 137	59 143	14 994	0,80	22 973	1,09
Autres Participations	100		100	0,01		
Autres immobilisations financières	11 625		11 625	0,62	11 625	0,55
TOTAL (I)	86 961	60 243	26 718	1,42	34 598	1,64
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	1 435 793	73 155	1 362 638	72,59	1 622 548	77,00
Autres créances						
. Personnel	9 939		9 939	0,53	9 002	0,43
. Etat, impôts sur les bénéfices	251 132		251 132	13,38	304 192	14,44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	70 359		70 359	3,75	43 124	2,05
. Autres	47 446		47 446	2,53	18 888	0,90
Disponibilités	97 055		97 055	5,17	68 745	3,26
Charges constatées d'avance	11 794		11 794	0,63	6 115	0,29
TOTAL (II)	1 923 518	73 155	1 850 363	98,58	2 072 612	98,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 010 479	133 398	1 877 081	100,00	2 107 211	100,00

A2P

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)		100 000	100 000
Réserve légale		10 000	10 000
Autres réserves		337 650	277 841
Résultat de l'exercice		6 652	134 809
TOTAL(I)		454 302	522 650
TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges		1 571	1 003
TOTAL (III)		1 571	1 003
Emprunts et dettes			
. Emprunts		135 406	172 629
. Découverts, concours bancaires		34 422	70 196
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		149	149
. Associés		74 422	56 512
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		109 690	125 564
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		194 722	192 634
. Organismes sociaux		391 787	440 626
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		353 289	356 338
. Autres impôts, taxes et assimilés		123 226	165 429
Autres dettes		4 094	3 481
TOTAL(IV)		1 421 208	1 583 558
TOTAL PASSIF (I à V)		1 877 081	2 107 211

COMPTE DE RESULTAT

A2P

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)		du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises						
<i>Ventes de marchandises</i>						
Production vendue	6 718 483	100,00	6 798 740	100,00	-80 257	-1,17
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Production stockée						
Production immobilisée						
<i>Production</i>	6 718 483	100,00	6 798 740	100,00	-80 257	-1,17
<i>Production de l'exercice</i>	6 718 483	100,00	6 798 740	100,00	-80 257	-1,17
Achats de marchandises	-54 341	-0,80	-69 041	-1,01	14 700	21,29
Variation de stock de marchandises						
<i>Consommation de marchandises</i>	-54 341	-0,80	-69 041	-1,01	14 700	21,29
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	3 982	0,06	5 791	0,09	-1 809	-31,23
Variation de stock de matières premières						
<i>Consommation de matières premières</i>	3 982	0,06	5 791	0,09	-1 809	-31,23
Sous traitance directe						
<i>Marge brute</i>	6 768 841	100,75	6 861 990	100,93	-93 149	-1,35
Matières consommables	34 561	0,51	31 132	0,46	3 429	11,01
Services extérieurs	276 233	4,11	268 213	3,95	8 020	2,99
Autres Services extérieurs	508 067	7,56	454 362	6,68	53 705	11,82
<i>Total</i>	818 861	12,19	753 707	11,09	65 154	8,64
<i>Valeur ajoutée produite</i>	5 949 980	88,56	6 108 283	89,84	-158 303	-2,58
Subventions d'exploitation			1 244	0,02	-1 244	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	157 043	2,34	180 805	2,66	-23 762	-13,13
Salaires et traitements	4 237 436	63,07	4 347 586	63,95	-110 150	-2,52
Charges sociales	1 481 057	22,04	1 403 676	20,65	77 381	5,51
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	74 444	1,11	177 461	2,61	-103 017	-58,04
Reprises / charges - transfert	40 813	0,61	22	0,00	40 791	N/S
Autres produits	502	0,01	698	0,01	-196	-28,07
Amortissements et provisions	71 245	1,06	9 489	0,14	61 756	650,82
Autres charges	35 835	0,53	31 743	0,47	4 092	12,89
<i>Total</i>	-65 766	-0,97	-40 512	-0,59	-25 254	-62,33
<i>Résultat d'exploitation</i>	8 679	0,13	136 949	2,01	-128 270	-93,65
Opérations en commun						
Produits financiers	1 862	0,03	2 144	0,03	-282	-13,14
Charges financières	-1 862	-0,02	-2 144	-0,02	282	13,15
<i>Résultat financier</i>	-1 862	-0,02	-2 144	-0,02	282	13,15
<i>Résultat courant avant impôts</i>	6 816	0,10	134 805	1,98	-127 989	-94,93
Produits exceptionnels	2 421	0,04	6	0,00	2 415	N/S
Charges exceptionnelles	2 585	0,04	2	0,00	2 583	N/S
<i>Résultat exceptionnel</i>	-164	0,00	3	0,00	-167	N/S
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<i>Résultat de l'exercice</i>	6 652	0,10	134 809	1,98	-128 157	-95,06

ANNEXE LEGALE**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 877 080,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 652,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/05/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi s'élève à 248.732 E au titre de l'exercice 2018 et a été comptabilisé en diminution du poste « Charges sociales » dans le compte de résultat, conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013.

Le CICE 2017 a été utilisé pour le besoin en fonds de roulement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 86 961 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Immobilisations corporelles	76 441	674	2 979	74 137
Immobilisations financières	11 625	100		11 725
TOTAL	89 166	774	2 979	86 961

Amortissements et provisions d'actif = 60 243 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Immobilisations corporelles	53 468	6 449	774	59 143
TOTAL	54 568	6 449	774	60 243

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 100	0	1 100	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	63 392	49 628	13 764	10 ans
Mat.bureau & informatique	6 365	5 643	722	3 à 5 ans
Mobilier	4 380	3 872	508	5 à 10 ans
TOTAL	75 237	59 143	16 094	

Etat des créances = 1 838 088 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	11 625		11 625
Actif circulant & charges d'avance	1 826 463	1 705 681	120 782
TOTAL	1 838 088	1 705 681	132 407

Provisions pour dépréciation = 73 155 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	49 741	64 227	40 813		73 155
TOTAL	49 741	64 227	40 813		73 155

Produits à recevoir par postes du bilan = 28 880 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	18 095
Autres créances	10 785
TOTAL	28 880

Charges constatées d'avance = 11 794 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Provisions = 1 571 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	1 003	568			1 571
TOTAL	1 003	568			1 571

Etat des dettes = 1 421 208 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	169 829	71 900	97 929	
Dettes financières diverses	74 571	74 571		
Fournisseurs	109 690	109 690		
Dettes fiscales & sociales	1 063 024	1 063 024		
Autres dettes	4 094	4 094		
TOTAL	1 421 208	1 323 279	97 929	

Charges à payer par postes du bilan = 212 397 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières div.	804
Fournisseurs	44 718
Dettes fiscales & sociales	163 182
Autres dettes	3 692
TOTAL	212 397

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 718 483 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 718 483	100,00 %
TOTAL	6 718 483	100,00 %

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	1
Employés	4
Ouvriers	156
TOTAL	161

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres immobilisations financières		806	
Emprunts et dettes financières divers	46 600	74 185	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 121	18 558	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de pensions	113 331
TOTAL	113 331

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties BNP PARIBAS	543 899
TOTAL	543 899
- les participations	543 899

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		113 331	
TOTAL		113 331	

L'engagement calculé concerne un permanent cadre et trois permanents non cadres :

- Indemnité de 16.139 E. Départ en retraite prévu en 2031 après 15 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 57.322E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 16.275 E. Départ en retraite prévu en 2051 après 34 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 25.039E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 22.770 E. Départ en retraite prévu en 2056 après 40 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 29.685E et un taux de charges sociales de 45%.
- Indemnité de 22.975E. Départ en retraite prévu en 2056 après 44 ans d'ancienneté avec un salaire moyen de 27.065E et un taux de charges sociales de 45%.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 382
TOTAL	5 382

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 28 880 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablr (41810100)	18 095
TOTAL	18 095

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Redevables colmar(42870002)	1 517
Redevables schiltighelm(42870006)	8 422
Etat produit a recevoir(44870000)	846
TOTAL	10 785

Charges constatées d'avance = 11 794 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	11 794
TOTAL	11 794

Charges à payer = 212 397 E

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Associés intérêts courus(45580000)	804
TOTAL	804

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(40810000)	44 718
TOTAL	44 718

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.pour congés à payer(42820000)	14 264
Personnel autres charges à payer(42860000)	8 166
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	19 687
Etat charges à payer(44860000)	121 066
TOTAL	163 182

Autres dettes	Montant
Clients rrr à accorder(41980000)	3 692
TOTAL	3 692